

La Chronique de L'Oppidum *Spécial* A.G.

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 44 - Mars 2002.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 2 € - Abonnement 8 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 1^{er} trim. 2002

Elections

Le temps des élections arrive. Il faudra choisir un président, et puis un député, parmi les nombreux candidats qui se présentent, ou se présenteront.

Pour nous l'écologie représente plus qu'un mot mais un engagement de tous les jours. Cependant il est hors de question de donner une quelconque consigne de vote. L'ASCOT regroupe des membres de tous horizons, attachés à la défense du patrimoine commun, et à la reconnaissance du site Historique de Gergovie.

Nous avons en commun avec nos lointains ancêtres celtes l'horreur du mensonge et de l'injustice. Or le site n'est toujours pas reconnu, rien ne bouge au plan archéologique, quant à la carrière, on parle ici ou là de poursuite après 2003, dans le même temps où on évoque des utilisations inacceptables du site après sa fermeture.

Suite en page 2



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site Internet :
www.multimania.com/ascot

Routage 206

Port payé - Clermont CTP

Mardi Gras Gaulois à Merdogne

Les "Inventeurs" de Gergovie à Merdogne affirment que les sites de Corent et des Côtes n'étaient pas habités pendant la bataille de Gergovie... Bien évidemment, ces Gaulois ne s'étant pas évaporés, on doit les retrouver à Merdogne pour combattre les Romains (C.Q.F.D.)

Mardi Gras voyait donc ces différentes populations, déjà protectrice de l'environnement, préserver leur oppidum pour aller se battre sur un plateau sec, pelé et désertique...

Tirage : 1200 ex.



Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri FOURNERIE

SOMMAIRE

Éditorial	1
Vous avez dit pénurie ?	2
Brèves	3
Abonnement	3
Gergovie forteresse gauloise	4
Revue de presse	6

Rien ne se fera sans la population. Chacun doit prendre conscience qu'on ne peut laisser aux technocrates ou aux administrations le soin de définir l'avenir du site. Les élus sont soumis à des pressions nombreuses et contradictoires. Nous devons faire entendre notre voie, mais aussi entretenir et préserver le site, selon nos possibilités. C'est ce que nous faisons et nous vous demandons de le faire avec nous. L'assemblée générale est le bon endroit pour en parler... ♣

BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES..

Décès : Nous avons appris le décès de notre ami Roger Bléau. Il nous laisse le souvenir d'une personne active lors des travaux sur le terrain. Et nous nous associons à la peine de toute sa famille... ♣

Chanturgue : Une nouvelle procédure est en cours d'élaboration. Nous venons d'obtenir avec quelque retard certains actes notariés nécessaires. Plusieurs propriétaires et un organisme public se sont associés dans cette procédure, dont nous vous informerons régulièrement ♣

Site Internet : Notre site connaît une fréquentation en hausse. Nous sommes en train de l'enrichir de nombreux éléments archéologiques, tirés en particulier des textes de Mme Demerson et de M. Croisille, latinistes, et bien sûr de Paul Eychart... ♣

Rendez-vous : Le dimanche 7 avril nous vous convions à une matinée champêtre de débroussaillage et de nettoyage sur les Côtes. Amenez gants, bottes et serpettes... Ce sera aussi l'occasion de découvrir certaines parties intéressantes du site. Rendez-vous à 9 h à la tour télécom, sauf en cas d'intempérie... ♣

Chantier d'été : Cet été l'ASCOT envisage sur les Côtes de Clermont des travaux concernant la protection du sanctuaire, le nettoyage d'une partie du rempart actuellement inaccessible, et l'ouverture d'un chemin qui permettra à partir du boulevard Panoramique de rejoindre le chemin de la Mouchette et l'ancien sentier qui borde les Côtes de Clermont (sentier "Entre les Charmes de la Garlandes et les Vignes des Côtes de Clermont"). Nous terminons actuellement le dossier administratif et pratique, et nous vous en informerons dans la prochaine Chronique. ♣

Bulletin d'abonnement à **“La Chronique de l'Oppidum”** - Bulletin d'adhésion à l **“ASCOT”**

Tél. 04.73.31.27.75 - Fax. 04.73.36.99.07

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 16 € Une carte d'adhérent me sera adressée en retour..

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (24 € ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 8 €

ZAC DE TRÉMONTEIX : UN LIEU QUI PEUT NOUS RÉSERVER DES SURPRISES

Il y a 30 ans Paul Eychart trouvait sous le futur collège de Trémonteix une sépulture de tisserand du bronze final (env. 700 avt notre ère).

----- Une donnée de l'histoire.

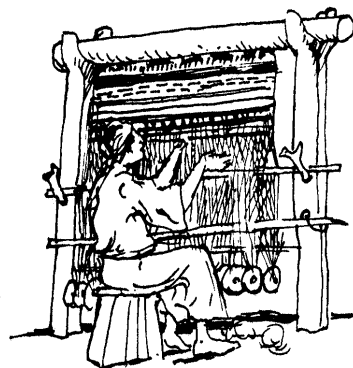
Parmi 18 sépultures préhistoriques et protohistoriques fut mise au jour un puits funéraire d'un tisserand au lieu dit Trémonteix, dans la zone du collège. Cette sépulture associée à différentes découvertes mobilières témoigne d'un fort peuplement dans la vallée de Rivaly.

Ce peuplement dura environ 3 millénaires avant notre ère. Ces découvertes invitent à la vigilance et au contrôle des constructions prévues (s'il y a lieu) à la ZAC de Trémonteix.

Les éléments d'une incinération furent dégagés d'une sépulture en puits cylindrique, de 0,8 mètres de diamètre sur 1 mètre de hauteur, creusé dans le tuf. Au fonds du puits se trouvaient deux fragments de poterie à cannelure horizontale située à la base du col. L'un d'eux contenait des cendres humaines, c'était l'urne cinéraire ; l'autre, un assez gros morceau d'une poterie plus petite, devait être une offrande rituelle.

Le fonds était rempli de pouzzolane sur une hauteur de 25 cm. Au-dessus était empilé une trentaine de pesons de métiers à tisser, sortes de grosses galettes de terre crue de 17 à 19 cm de diamètre et de 6 à 8 cm d'épaisseur, tous percés d'un trou central. Le poids moyen de ces pesons est de 400 grammes. Un seul a la forme d'un tore. Un couvercle de grosses pierres fermait la fosse.

Dans la masse des pesons était dispersés des fragments de différentes céramiques. Deux sont notables, l'un parce qu'il est un morceau de celui qui, au fonds de la fosse, faisait office d'urne funéraire, l'autre, par son décor et sa matière ocre jaune, très lissé, portant sur le col des cannelures horizontales peintes en noir et des sillons obliques sur l'épaule. Des morceaux de trois pièces de bois étaient plantés dans les pesons, un de chaque côté de la fosse, et un troisième (en deux tronçons) placé horizontalement entre les deux autres.



On remarque que quelques pesons seulement ont subi le feu, sans doute avec le corps, lors de l'incinération, que les bois ne présentaient pas de trace de brûlure, qu'ils occupaient dans l'ensemble la position des montants à tisser et que se trouvait, à la place du bâton de séparation, des nappes de la chaîne, les deux morceaux horizontaux.

Ces faits notables donnent à penser que l'hommage funèbre rituel a été rendu au défunt et à son métier, comme en témoigne, également, l'important fragment de céramique prélevé sur le bord de l'urne (incomplète) contenant les cendres, intentionnellement placée avec les éléments du métier à tisser au milieu des pesons.

Paul Eychart

"DES VAGUES SUR LA CROISETTE"

Compte-rendu de la conférence de M. Goudineau à Cannes le xx/xx/xxxx

C'est un fait qu'en mars 2000, le professeur Christian Goudineau avait mouillé sa chemise à la Roche-Blanche. Rude tâche que de s'échiner à porter sur le col le plateau de Merdogne, tel le grand Atlas. En frissonnant il avait confié la chose dans son livre "*Le dossier Vercingétorix*" (Actes Sud - Errance 2001, page 70) :

"La foire d'empoigne a été évitée de justesse."

Bigre ! Ce que c'est que d'avoir la tête épique.

Cette fois à la conférence sur Vercingétorix eut lieu bien loin des champs de bataille, des lieux sensibles ou des sites douteux, loin surtout de l'épicentre Arverne. Alors commença la longue marche, plutôt la dure gésine d'une montagne marâtre qui accoucha d'un petit avorton nommé Vercingétorix. Pouvait-on attendre autre chose de Merdogne ?

Et pourtant les parrains et marraines ne manquaient pas, ils ont tous été présentés à la conférence du professeur Goudineau :

L'Écossais Mac Pherson avec ses "*Poèmes d'Ossian*", Châteaubriand et ses "*Martyrs*", les Druides, la druidesse Velléda (cette drôlesse qui dans le jardin du Luxembourg montre sa cuisse gauche), la nature sauvage parée de menhirs et de mégalithes, -les landes, les chênes, les beaux orages, les barbes des bardes, le vent embrouilleurs de chevelures, Carnac et Stonehenge, et même Victor Hugo accompagné d'Hernani.

Puis vint le "Père"... On le vit dans son bureau aux Tuileries, très consciencieux, travaillant avec souci scientifique, entouré de ses manuscrits, à quoi ? A son "*Histoire de Jules César*", un fils aîné qui avait toute son admiration.

Puis le dévoué factotum, le capitaine Stoffel (affalé dans son fauteuil), ce fouilleur si talentueux qu'il en devint commandant, colonel et baron d'empire ; c'est lui qui fournit le berceau de Merdogne et le cercueil des Côtes de Clermont.

Pauvre Vercingétorix ! Ton père, Napoléon III était aussi un parâtre : Il ne vint même pas à l'érection ta statue en bronze de 7 mètres sur le mont Auxois en 1867. Il t'a durement fait payer ta défaite. Tu n'as été qu'un "*perdant*". Le professeur Goudineau a bien insisté sur ta tendance à l'enfermement, à Alise (ce qui est faux) et à Gergovie (ce qui est encore plus faux).

A Gergovie tu lui avais passé une sacrée raclée, au romain, la seule de sa vie de soudard. Le professeur Goudineau l'a oublié... Il n'a dit à aucun moment que tu avais été l'inventeur de la tactique de la terre brûlée. Et comment a-t-il conclu ? PAR TON ENTERREMENT !

Tu seras "*remplacé par certains héros de jeux vidéo, par les jeunes générations*".

Quant à nous, l'ancienne génération, "*chacun peut faire ce que sa sensibilité lui commande*".

Mais alors, à quoi sert l'Histoire ? Le professeur Goudineau est-il historien ou montreur en fantasmagories (une centaine de diapos) ramenant Vercingétorix à un mythe difficile à démystifier ?

La salle en fut médusée, et il y eut des VAGUES SUR LA CROISETTE, notamment celles d'une personne qui remit un dossier sur les Côtes de Clermont au conférencier. Celui-ci comprit tout de suite annonçant fièrement qu'il connaissait bien Monsieur Eychart et le site des Côtes de Clermont. "*J'y suis allé plusieurs fois*". A une question contestataire sur ce sujet précis (comme quoi plusieurs personnes savaient à quoi s'en tenir sur les positions du professeur), il fut répondu "*ce genre de querelle peut durer indéfiniment. L'oppidum des Côtes de Clermont a été certainement un*

établissement protohistorique, avec d'ailleurs une occupation gallo-romaine. Il faut conserver cet oppidum. Je me suis battu à une certaine époque pour qu'il soit classé."

A une autre question encore sur un site contesté : *"Généralement toutes les identifications faites par Stoffel et Napoléon III étaient bonnes, car ces gens là ont eu des moyens que l'archéologie n'a jamais pu retrouver."*

Et pour finir, le professeur Goudineau, étouffé d'érudition, alors qu'on ne lui demandait rien, d'ajouter : *"Le rôle que Napoléon III a joué a eut un aspect un peu nocif, car les instituteurs de la III^{ème} République ont considéré que l'empereur avait voulu instituer une vérité officielle et marquèrent de la défiance vis-à-vis de ces historiens qui finirent inspecteurs généraux ou ministres. Cette défiance perdure encore aujourd'hui !"*

*Colette Docco-Rochegude
Latiniste, Institut Vitruve*

On constate à la lecture du compte-rendu de cette conférence que le professeur Goudineau reconnaît au site des Côtes plusieurs particularités :

- C'est un oppidum occupé du néolithique jusqu'au gallo-romain
- Il faut le protéger et le classer
- Il existe une défiance vis-à-vis des historiens et vis-à-vis de l'identification officielle du site de Gergovie

Ce qu'il ne dit pas, c'est que les preuves de l'identification du site sont encore aujourd'hui très faibles malgré des campagnes de fouilles intensives et ininterrompues. Alors que sur les Côtes, fouillées par le seul Paul Eychart avec très peu de moyens, les éléments trouvés vont tous dans le sens de l'identification de Gergovie, sans parler de la configuration générale des lieux qui "colle" parfaitement à ce qu'en a écrit César.

DEUX POIDS DEUX MESURES

Dans sa requête du 4/12/2000, l'Association pour l'Étude et la Protection de l'Allier et de sa Nappe Alluviale (AEPANA), avait demandé l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant une carrière de sable et graviers alluvionnaires dans la commune des Martres-d'Artières.

L'AEPANA avait contesté la validité de la maîtrise foncière présentée par la société exploitante. L'extrait des considérants de l'audience du 4/09/01 précise :

"...la société "Bétons et granulats du Centre" indique dans sa demande d'autorisation disposer de la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains (...) sous forme de titre de propriété ou de contrats de foretage, elle ne pourrait par cette seule affirmation être regardé comme justifiant d'un tel titre..."

Considérant en conséquence que l'arrêté préfectoral contesté doit être annulé;"

En ce qui concerne la carrière des Côtes, le cas était identique, le carrier n'avait produit à l'appui de sa demande que la seule affirmation de sa totale maîtrise foncière, ce qui aurait dû logiquement entraîner par ce seul fait l'annulation de l'arrêté préfectoral.

Mais de surcroît, nous avons dénoncé et prouvé, dans notre mémoire auprès du tribunal, que l'attestation de maîtrise foncière produite était fausse.

7 parcelles ont été retirées de l'autorisation par la préfecture.

17 parcelles ont été régularisées, certaines en hâte sur injonction de la préfecture, régularisation postérieure à l'attestation.

Or dans notre cas le tribunal administratif dans ses conclusions du 6/7/99 a rejeté la presque totalité de nos requêtes et notamment celles qui concernait le foncier, alors même qu'il retirait de l'autorisation la partie restante du chemin communal, exploitée sans autorisation depuis l'ouverture de la carrière (1955) !

Si nous nous félicitons de la solution adoptée en faveur de l'AEPANA, nous constatons que dans notre cas la clémence du tribunal administratif a été très loin en faveur du carrier.

Nous avons alors déposé plainte contre le PDG de la société des Basaltes du Centre pour "*faux et usage de faux, obtention indue de documents administratifs*" auprès du Procureur de la République. Celui-ci, après instruction, a estimé les faits suffisamment graves pour être poursuivis. L'audience du tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand doit se tenir prochainement...

Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".

*Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...
Permanence au local tous les jours, sauf vacances scolaires, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**le Mercredi 27 Mars 2002
à 19 h 30 - Maison de Quartier
Rue Abbé Prévost - Clermont-Ferrand**

Rapports d'activité et de trésorerie

**Présentation du matériel
archéologique trouvé aux Côtes
commenté par Paul Eychart**

**Discussion sur l'aménagement du
carreau de la carrière**

***UN POT TERMINERA LES TRAVAUX
VENEZ NOMBREUX, NOUS AVONS BESOIN
DE VOTRE PRÉSENCE***